



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Credit d'impôt recherche

Question écrite n° 46916

Texte de la question

M. Amedee Imbert appelle l'attention de M. le ministre delegue au budget sur le probleme du champ d'application du credit d'impôt recherche defini par l'article 49 septies Fc de l'annexe III au code general des impots, concernant les recherches scientifiques effectuees par les entreprises specialisees dans l'industrie du bois. En effet, il lui demande de bien vouloir lui preciser quels sont les criteres que doivent remplir ces entreprises pour pouvoir beneficier de cette mesure fiscale.

Données clés

Auteur : [M. Imbert Amédée](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46916

Rubrique : Impots et taxes

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 janvier 1997, page 12